

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **lundi 11 avril 2022 à 18 h 30** via la plateforme TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Alexandre Provost - président du CA
Madame Marie Josée Gagnon-vice-présidente du CA
Madame Danielle Beaumont
Monsieur Benoit Brosseau
Monsieur Eric Chevalier-Alvarez
Madame Chantal Lanoue
Monsieur Michel Milot
Madame Rêlaine Morin
Madame Véronique Paré
Madame Sandrine Parent

PERMANENCE : Madame Dominique Lachapelle - directrice générale
Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et
secrétaire général
Madame Louise Beaupré – directrice générale adjointe par
intérim

Étaient absents : Monsieur Benoît Bellavance
Monsieur Guy Lajoie
Madame Chantal Laliberté
Madame Anne-Marie Noël

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

2. **Vérification de la conformité de la procédure de convocation**

Monsieur Alexandre Provost, président, s'assure de la conformité de la procédure de convocation de la présente séance extraordinaire et constate que ladite procédure a été respectée.



3. Ordre du jour

[Résolution 2022-04-11-CA-01](#)

Il est proposé par madame Véronique Paré :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions du public

Aucune question n'est adressée.

5. Parole aux élèves

Aucune question n'est adressée.

6. Mot du président

Monsieur Alexandre Provost, président, remercie les membres du conseil d'administration et les gens du public de s'être joints à cette séance extraordinaire.

7. Mot de la directrice générale

Dans le cadre de cette séance extraordinaire, aucun mot n'est adressé par madame Dominique Lachapelle, directrice générale.

Arrivée de monsieur Eric Chevalier-Alvarez, il est 18 h 33.

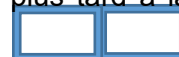
8. Points de décision

- 8.1. **Dépôt des déclarations et engagements des administrateurs – *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*** (documents et documents séance tenante)

[Résolution 2022-04-11-CA-02](#)

Considérant la mise en vigueur, le 10 mars 2022, du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire*;

Considérant que l'article 4 du Règlement stipule que « Le membre doit connaître et comprendre les normes d'éthique et de déontologie qui lui sont applicables, s'engager à les respecter et à en promouvoir le respect. Il doit au plus tard à la



première séance du conseil d'administration qui suit son entrée en fonction, signer une déclaration à cet effet. Ces déclarations sont déposées devant le conseil d'administration »;

Considérant que l'article 45 dudit Règlement prévoit que « La déclaration prévue à l'article 4 doit être signée au plus tard à la séance du conseil d'administration qui suit de 30 jours l'entrée en vigueur du présent règlement. »;

Il est proposé par madame Véronique Paré :

Que soit déposées les déclarations et engagements des administrateurs, prévues à l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Varia

Aucun point n'est ajouté.

10. Levée de la séance

[Résolution 2022-04-11-CA-03](#)

Il est proposé par madame Chantal Lanoue :

Que la séance soit levée à 18 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Alexandre Provost

Président du CA

Mario Champagne

Secrétaire général